**Le 6 février 2015**

# Avis de l’AQRAFE concernant le Projet de loi règlement no 53 – Partie 2 - Règlement modifiant le Règlement sur l’aide financière aux études, paru dans la *Gazette officielle du Québec* du 30 décembre 2014

**Avis est donné au Ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de la science, que**

L’AQRAFE reconnaît l’effort du gouvernement d’indexer les paramètres de calcul de l’aide financière aux études afin de faciliter l’accès aux études postsecondaires. (Cela faisait d’ailleurs partie des recommandations qu’elles soumettaient à l’AFE depuis quelques temps déjà).

Néanmoins, l’AQRAFE tient à souligner qu’il est important de demeurer vigilant quant à l’augmentation des montants accordés en prêt, l’endettement étudiant demeurant une préoccupation importante pour l’association.

L’AQRAFE encourage le gouvernement (ou encore le MESRS) à poursuivre ses efforts afin de rendre le programme d’aide financière aux études encore plus adaptés aux besoins et réalités des étudiantes et étudiants.

***Le comité exécutif de l’AQRAFE***